EPOCH TIMES

17 - 23 NOVEMBRE 2014 · ÉDITION FRANÇAISE N° 300 · WWW.EPOCHTIMES.FR

LOIC VENANCE/GETTY IMAGES

14 milliards dans les paradis fiscaux

P.3 - FRANCE

Soutenez EPOCH TIMES

P. 5

ASUS ZenWatch

P. 8 - TECHNOLOGIE

L'huile de graines de courge contre la perte de cheveux

P. 11 - SANTÉ

Scandale de Sivens

P. 10 - SOCIÉTÉ

Victoire des républicains : Obama deviendra-t-il un président « *lame duck* » ?

MARK WILSON/GETTY IMAGES

Les démocrates ont subi une défaite lors des élections de mi-mandat le 4 novembre dernier, permettant aux républicains de reconquérir la majorité au Sénat – qu'ils avaient perdue en 2006 – et de renforcer leur emprise sur la Chambre des représentants. L'une des questions principales, qui se pose alors, est de savoir dans quelle mesure la politique étrangère du président Obama sera influencée par un Congrès majoritairement républicain.

P.4 - INTERNATIONAL

Le double jeu du régime chinois

WIKIMÉDIA

Robert Gates, ancien Secrétaire américain à la défense de l'administration Obama, pourrait très certainement analyser pour le président ce qui s'est passé la semaine dernière à Pékin, tandis que les représentants des armées du monde se sont rassemblés dans la ville méridionale de Zhuhai.

Robert Gates avait rencontré les dirigeants militaires en Chine en janvier 2010 pour ce qu'il pensait être un dialogue amical et nécessaire. Près de six mois avant son voyage, il avait minimisé la menace de l'avion furtif J-20, en déclarant que la Chine ne le mettrait pas en service avant 2020.

P.5 - INTERNATIONAL

© MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE, BRUXELLES

Art japonais

Hokusai, le peintre de la vie

Il s'agit de la plus grande rétrospective jamais consacrée à l'artiste en France. L'exposition, conçue en deux volets pour éviter une trop longue sortie de certaines œuvres fragilisées, présente 500 œuvres exceptionnelles, dont une grande partie ne quittera plus le Japon à compter de l'ouverture du musée Hokusai, à Tokyo en 2016.

Katsushika Hokusai (1760-1849) est aujourd'hui l'artiste japonais le plus célèbre à travers le monde. *La Grande Vague de Kanagawa* et les estampes du Mont Fuji sont déjà devenues des icônes.

P. 7 - ARTS ET CULTURE

CHINE

183 808 329

citoyens ont quitté le Parti communiste chinois et ses organismes affiliés.

P. 6 - INTERNATIONAL

CONTACTEZ-NOUS

Courrier des lecteurs
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

Téléphone 01 45 86 41 95

67 ÉDITIONS, 35 PAYS, 21 LANGUES, UN JOURNAL EN PLEINE EXPANSION · SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR WWW.EPOCHTIMES.FR

allemand · anglais · bulgare · chinois · coréen · espagnol · français · hébreu · indonésien · italien · japonais · perse · portugais · roumain · russe · slovaque · suédois · tchèque · turc · ukrainien · vietnamien

La tour Triangle sera-t-elle ?

Entre partisans et opposants, deux visions de Paris

Ces lundi 17 et mardi 18 novembre, se tient le Conseil de Paris, au cours duquel le projet de construction de la tour Triangle dans la capitale est en ballotage. Ce projet, vieux de six ans déjà, semble enfin trouver une issue, favorable ou non. Imaginée par les architectes Jacques Herzog et Thierry de Meuron, la tour Triangle constituerait un édifice pyramidal en verre de 180 mètres de hauteur et abritant 85 000 m² de bureaux et de commerces. Sa construction s'inscrit dans le cadre de la rénovation du Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Le Conseil de Paris doit donc décider ou non du déclassement de la parcelle en vue de la signature d'un bail avec le groupe Unibail-Rodamco, finançant le projet à hauteur de 500 millions d'euros.

Un atout économique

Anne Hidalgo a donc repris ce projet initié par François Delanoë en 2008, mais qui a rencontré depuis de très fortes oppositions de la part des écologistes, d'associations parisiennes mais aussi de l'UMP. Pour la maire de Paris, la tour constitue un atout permettant de renforcer l'attractivité économique de la capitale : « *Ce bâtiment marquera l'histoire architecturale de Paris : il véhiculera une image moderne, attractive de la capitale à l'étranger. Il s'inscrit dans un territoire déjà à forte dominante économique, à côté du Parc des Expositions et de Balard, et répond à un besoin économique réel, celui de bureaux neufs* ». Dans son camp, l'adhésion d'organismes économiques tels que le MEDEF, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Paris ou encore la Fédération française du bâtiment (FFB). « *Les entreprises innovantes ont besoin d'espaces adaptés aux modes de travail* », précise ainsi Pierre-Antoine Gailly, président de la CCI.

Une tour peu écologique

C'est le principal argument présenté dès le commencement du projet. À l'heure du développement durable, la construction de tours semble de moins en moins adoptée sur la planète, du fait d'une dépense énergétique augmentée. Pour Europe Écologie Les Verts (EELV), on estime que les tours sont « *sur 50 ans, 7 fois plus énergivores que des bâtiments de bureaux "classiques"* », du fait de la consommation des ascenseurs et des surpresseurs (amenant l'eau) aux derniers étages. Dans le cas de la Tour Triangle, c'est un vitrage nécessitant un chauffage ou une climatisation excessive selon les saisons et l'orientation des bureaux, qui représentera jusqu'à 40 % de la consommation totale de la tour.

Une architecture en question

Si elle est construite, la Tour Triangle constituera le troisième édifice le plus haut de Paris après la tour Eiffel (310 mètres) et la tour Montparnasse (210 mètres) inaugurée en 1973. Selon un sondage réalisé par l'institut BVA en avril 2013, 56 % des Parisiens désapprouvent la construction de la tour Triangle, d'autant plus qu'une initiative de la mairie du 9e arrondissement voudrait classer les toits de Paris au patrimoine mondial de l'Unesco.

Autre fait important, selon une enquête de l'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France parue mercredi 12 novembre, la région Île-de-France abrite un immense parc de bureaux de 52,8 millions de m² dont 3,3 millions étaient vacants au 2e trimestre, soit 15 % de surfaces inoccupées supplémentaires en deux ans.

Sarita Modmesaïb

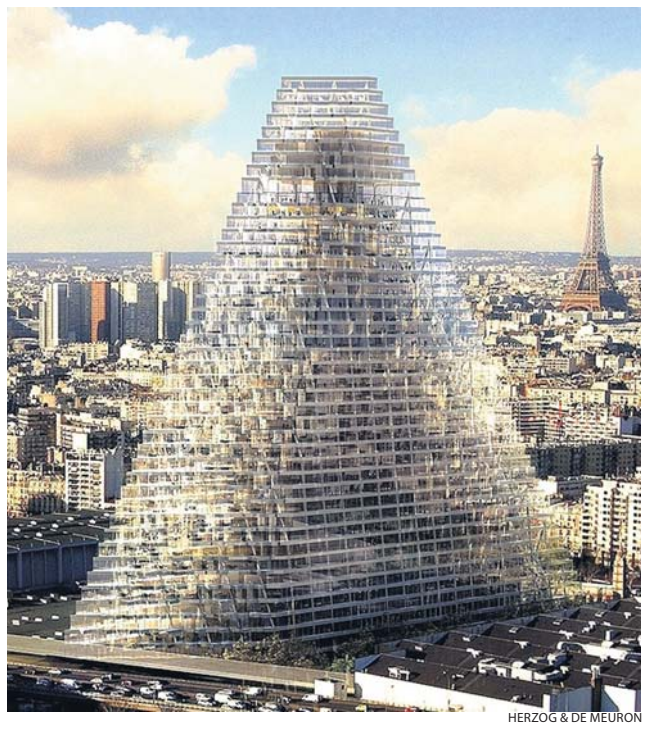

HERZOG & DE MEURON

Le projet de la tour Triangle à côté du parc des Expositions de la Porte de Versailles.

EN BREF

On respire mal en Île-de-France

83 % des habitants d'Île-de-France trouvent l'air de mauvaise qualité, selon les résultats d'une enquête de l'IFOP commandée par Airparif. Ce chiffre est en constante augmentation depuis six ans et révèle les inquiétudes des Franciliens concernant les impacts de cette mauvaise qualité de l'air sur leur santé. Quant aux solutions proposées, Airparif relève que « *les actions jugées les plus efficaces sont également celles qui ont le moins de conséquences sur leur mobilité* » comme la gratuité du stationnement.

Paris compte plus d'abonnés Twitter que New York

Dans la compétition de popularité sur Twitter, la ville de Paris dépasse désormais New York. La « *Ville Lumière* » compte 223 000 abonnés (soit plus de 13 000 que la « *Grosse Pomme* »), et la moitié d'entre eux résiderait en France, selon la Mairie de Paris. Avec 5 000 nouveaux abonnés par semaine, on est cependant encore loin derrière les pontes de Twitter comme Barack Obama, qui compte 48,4 millions de followers.

Rebond de la croissance de 0,3 %

0,3 % de croissance enregistrée en France sur la période de juillet à septembre, les chiffres de l'Insee pour le troisième trimestre en ont surpris plus d'un. Alors qu'un timide 0,1 % de croissance était auguré, la France fait mieux pour cette période que son voisin allemand proche de la récession. Pas de triomphalisme néanmoins, car sur la même période, 34 000 suppressions de postes dans le secteur marchand sont à déplorer, dont 23 000 dans l'intérim.

Une carte à 13 régions en vote à l'Assemblée

Après les recommandations du Sénat voulant une France à 15 régions, la commission des Lois de l'Assemblée nationale est revenue sur une carte à 13 régions, en fusionnant l'Alsace et la Lorraine, et le Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées. C'est donc la version initiale votée par les députés qui reviendra dans l'hémicycle cette semaine. La commission a également confirmé que les élections régionales seront repoussées à décembre 2015, alors que les élections départementales seront maintenues en mars.

L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
À VITRY-SUR-SEINE (94)

À PROXIMITÉ DE TOUS LES SERVICES, UN CADRE DE VIE TRANQUILLE ET QUALITATIF

Les établissements scolaires situés dans un rayon de 400 m.

A 150 m, une ligne de bus dessert Paris par la porte de Choisy.

Les appartements ouvrent leur séjour sur un balcon, une loggia ou une terrasse.

- 4 Pièces : 360 000 €*
- 5 Pièces : 405 000 €*

Harmonia
42, rue Jules Lagaisse

*Prix à partir de - TVA 20% - Hors parking - Valeur 11-2014 – Sous réserve de disponibilité

Illustration à caractère d'ambiance - Promogim Groupe S.A. RCS Nanterre 339 715 336.

ESPACE DE VENTE
Ouvert samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Dimanche de 14h à 19h. Lundi, jeudi, vendredi sur rendez-vous.

01 60 79 83 83
www.promogim.fr

PROMOGIM
L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE

Oups…

Sur la caméra de vidéo-surveillance annoncée comme étant celle d'un supermarché de Seine-et-Marne, un fauve apparaît entre deux voitures, avance à pas comptés, s'interrompt, tend l'oreille, puis reprend sa marche souple. À n'en pas douter, c'est un jeune tigre, inquiet de cet environnement d'asphalte inconnu. En une dizaine de secondes, il passe puis disparaît du champ. On le retrouvera ensuite photographié par une passante, avec toujours cette silhouette si particulière au félin asiatique. Mobilisés, policiers et experts animaliers trouveront ses empreintes, larges et profondément enfoncées dans la terre, que tous les quotidiens et journaux télévisés du soir présenteront comme nouvelle preuve de la présence d'un tigre en liberté à deux pas de Paris. Une large opération mobilisera équipes d'intervention et hélicoptère avec caméra thermique ; la presse internationale titrera sur la « *tiger panic* » française, avec description de personnes cloîtrées pour éviter les crocs de la bête sanguinaire. Puis… les experts qui avaient confirmé l'hypothèse du tigre ne parleront soudainement plus que d'un « *petit félin* », ni un tigre, ni un léopard, ni même un lynx… au mieux un gros chat sauvage. L'inquiétante empreinte sera à nouveau présentée, en champ assez élargi pour la rendre petite et anodine. Depuis, les vidéos parodiques se multiplient sur Youtube, les adeptes des théories complotistes cherchent un motif caché dans la bascule de l'information, le plus grand nombre sourit en pensant aux précédents ours, panthères noires et crocodiles également évaporés dans l'actualité. Certains, enfin, se posent la question de la fragilité de l'information.

Ces derniers se souviennent que, quelques jours avant à peine, les services politiques de tous les grands médias qui avaient, calepin à la main, suivi l'intervention télévisée du président Hollande, analysé la moindre de ses hésitations, le plus petit de ses haussements de sourcils, que ceux-là donc avaient tous repris, commenté et déboulonné une phrase attribuée au chef de l'État : « *Ce n'est pas cher, c'est l'État qui paye.* » Jusqu'à ce qu'un journaliste – un seul – ait la curiosité de vouloir la réécouter et découvre qu'elle n'a jamais été prononcée.

Et que, à cinq cents millions de kilomètres de la Seine-et-Marne, un cube en métal avec des pattes a été largué vers une comète, « *67P Churyumov-Gerasimenko* », après dix années de vol jusqu'aux confins de notre système solaire. Suivies minute par minute, sa descente et sa bonne arrivée furent rapidement confirmées et relayées comme un succès historique de l'exploration spatiale, comme l'espoir de la découverte des origines de la vie humaine. Jusqu'à ce que la nouvelle arrive d'une « *petite difficulté d'arrimage* » que l'agence spatiale européenne allait devoir résoudre. Depuis, le robot Philae a cessé de fonctionner : d'après les dernières informations, le robot au lieu de s'arrimer aurait rebondi plusieurs fois, avant de se stabiliser sur les flancs d'un pic de 67P, loin du lieu prévu, et avec trop peu d'ensoleillement pour que ses panneaux solaires le maintiennent éveillé.

Philae est un autre tigre transformé en chat, un « *oups* » de plus dans l'information de la semaine ; à défaut de nous révéler les origines de la vie, il aura eu la formidable utilité de nous faire réfléchir au recul à prendre vis-à-vis du vacarme de l'actualité, de la tyrannie du « *vite* » et de l'instantané.

Aurélien Girard

Banques françaises : 14 milliards d'euros dans les paradis fiscaux

Les banques européennes n'auront qu'à bien se tenir. Grâce à la loi sur la réforme bancaire de 2013, les banques françaises ont eu l'obligation de rendre publiques les données de leurs filiales à l'étranger. Le résultat est sans équivoque, les cinq plus grandes banques françaises ont recours à une utilisation systématique des paradis fiscaux pour gonfler leurs bénéfices en échappant aux impôts.

PASCAL GUYOT/AFP/GETTY IMAGES

La Société Générale fait partie des cinq plus grandes banques françaises qui ont recours aux paradis fiscaux pour leurs filiales à l'étranger.

C'est l'association CCFD-Terre solidaire qui a mis le doigt dessus en épluchant les données fiscales des filiales étrangères des banques françaises, communiquées pour la première fois cette année. Pour Lucie Watrinet, spécialiste des paradis fiscaux de cette ONG, le constat est sans appel : « *Un quart du chiffre d'affaires des banques françaises est réalisé dans les paradis fiscaux* ». Une transparence à laquelle ne résisteront pas les banques européennes qui devront réaliser le même exercice à l'horizon 2016.

L'étude publiée jeudi dernier par la plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires a révélé que 34 % des filiales étrangères des cinq plus grandes banques françaises, soit 577 filiales sur 1 698, sont hébergées dans des paradis fiscaux ou judiciaires (PFJ). BNP Paribas est la banque française la plus présente avec 170 filiales, la Société Générale (SG) suit avec 139 filiales, puis le Crédit Agricole (133), la BPCE (91) et le Crédit Mutuel (44). Cependant, la part correspondante dans les PFJ sur l'ensemble des filiales étrangères n'est pas la même selon les banques : 31 % pour BNP Paribas, 29 % pour la BPCE et la SG, 46 % pour le Crédit Agricole et 54 % pour le Crédit Mutuel. En tout, ce sont 26 % des activités internationales des banques françaises qui sont réalisées dans des paradis fiscaux, pour un montant total de 13,7 milliards d'euros.

Parmi les 10 paradis fiscaux les plus plébiscités par les banques françaises, on retrouve en première place le Luxembourg avec 118 filiales implantées, suivi de la Belgique (87) et des Pays-Bas (82). La Suisse vient en cinquième position avec 37 filiales et Monaco, en dixième position avec neuf filiales. Quinze filiales françaises se retrouvent également dans les Îles Caïmans sans pour autant y avoir un seul employé. À titre de comparaison, en Irlande (quatrième au classement des PFJ), un employé serait 13 fois plus productif qu'en France ; les employés étant en moyenne deux fois plus productifs dans les succursales à l'étranger. Cela démontrerait, selon les auteurs du rapport, que les établissements bancaires se servent de ces filiales comme d'une adresse fiscale pour s'exonérer des charges sur des flux de plusieurs milliards d'euros.

> 34 % des filiales étrangères des banques françaises sont installées dans des paradis fiscaux.

« *Ces chiffres viennent nous conforter dans l'idée que la nature des activités des banques dans les paradis fiscaux n'est pas du même ordre que dans les autres territoires* », souligne l'ONG.

Cependant, cette transparence a aussi ses limites, les données fournies n'étant pas suffisamment complètes pour servir de preuve à des activités illégales de la part des établissements bancaires. C'est néanmoins une première mondiale. La loi sur la réforme bancaire de 2013 a su obliger les banques d'un pays à rendre publics leur niveau d'imposition ainsi que leurs activités dans les paradis fiscaux, un exemple qui sera suivi d'ici à 2016 par les pays européens, afin d'encadrer toutes les activités financières irrégulières dans les territoires opaques.

Laurent Gey

Pour en savoir plus : www.stopparadisfiscaux.fr

Une France sans président, est-ce possible ?

Un rapport américain suggère aux Français de se passer de l'Élysée.

La France pourrait-elle se passer de président ? Le sujet pourrait faire sourire, s'il n'émanait pas d'une éminence grise de l'administration de Washington, le Peterson Institute. Le *think tank* conclut sérieusement dans un rapport récent, pointé par *Les Échos,* que la France devrait abandonner son système présidentiel.

Le point de départ des auteurs du rapport : l'impossibilité de passer de vraies réformes sur l'économie de notre pays. « *Des réformes économiques sont nécessaires en France, mais une refonte du système politique est également indispensable. Le centre gauche et le centre droit ne s'allieront jamais pour passer ces réformes de bon sens, car chacun veut détruire les chances de l'autre de gagner la prochaine élection présidentielle* », analyse le Peterson Institute.

En plus de souligner le manque de cohésion et de force des groupes parlementaires, le rapport s'inquiète également de la légitimité présidentielle. Du haut de ses 15 % de Français satisfaits – d'après un sondage récent, François Hollande aurait bien du mal à rassembler derrière lui les concitoyens qui lui ont confié ce mandat.

À y regarder de plus près, les défaillances constatées dans le fonctionnement des institutions forment un étrange paradoxe. Le président, qui choisit son Premier ministre et la ligne politique, doit compter sur sa majorité parlementaire. Or, les groupes de l'Assemblée, disposant de nombreux leviers pour discuter et entériner les réformes, peinent à se rassembler autour de véritables projets.

Faillite des institutions ou des hommes politiques ?

Le président, dans les termes de la Constitution de 1958, doit accomplir son mandat et ses engagements fidèlement à l'orientation qui lui a valu d'être élu. Et cela, quelles que soient les divergences exprimées à l'Assemblée nationale, les éventuelles cohabitations ou même l'hostilité de la majorité.

En 2008, une réforme constitutionnelle menée par Édouard Balladur a singulièrement modifié les rapports président/Parlement. Dans l'objectif de moderniser la cinquième République, la loi entendait rééquilibrer ces rapports en accordant au Parlement – notamment au groupe formant l'opposition – certaines prérogatives.

Ce que craignaient à l'époque certains détracteurs de cette loi pourrait bien se réaliser. D'après Pascal Jan, professeur de droit à Sciences Po Bordeaux, « *sous prétexte de valoriser la modération, l'écoute des parlementaires, le dialogue Parlement-Gouvernement, l'exécutif est contraint de reporter ou de vider ses projets de loi de ses dispositions les plus fortes, celles qui traduisent réellement une orientation politique assumée. On réforme à la marge, non au cœur, voire on ne réforme pas du tout.* »

De l'avis de certains observateurs dont le Peterson Institute, ces garde-fous, une fois devenus la règle, permettent un certain nombre de situations non désirables pour l'exécutif autant que pour les parlementaires, quand ces derniers sont plus occupés par leurs divisions que par l'objectif des réformes.

Autre exemple des prérogatives de la loi de 2008 : un ministre quittant le gouvernement peut retrouver aussitôt son siège de député. Libre alors aux ministres d'exprimer ouvertement leurs divergences à leur poste, lequel peut devenir une vitrine pour une ligne politique différente. Une porte ouverte aux frondeurs de tous bords, à en juger par la situation actuelle. « *Renvoyés pour la plupart au Parlement, ils retrouveront une tribune tout en constituant potentiellement une menace pour l'exécutif […] L'exception est devenue la règle* », regrette Pascal Jan.

Changer le mode de désignation du président

À noter que l'enquête du Peterson Institute est sortie alors que Barack Obama rencontrait une défaite historique lors des élections législatives de mi-mandat. Le président américain doit désormais faire face à une majorité de Républicains, avec seulement 40 % d'Américains approuvant son action. Son discours, à la suite de cet évènement, était sur le ton du regret. « *Je pense que nous n'avons pas réussi à expliquer aux Américains ce que nous essayons de faire et pourquoi nous allons dans la bonne direction...* », a-t-il estimé. Des propos ressemblant à s'y méprendre au discours de Jean-Marc Ayrault, lors de la défaite des municipales en mars dernier.

Cependant, selon les termes de l'enquête, il s'agirait moins de supprimer le chef de l'État que de changer son mode de désignation. Les Français sont invités à opter pour un gouvernement élu à la majorité parlementaire, à l'instar de nombre de nos voisins européens. Ou encore, passer à un scrutin de liste à un ou deux tours, comme cela se fait aux États-Unis ? En cette période, tous les conseils sont bons à prendre…

David Vives

Victoire des républicains lors des « midterms »

Obama deviendra-t-il un président « *lame duck* » en matière de politique étrangère ?

Par Anna Dimitrova
Enseignant-chercheur
en Relations internationales
à l'ESCE International Business
School, Paris

Suite de la première page.

GLENN HUNT/GETTY IMAGES

Le président Barack Obama.

Considérée comme l'un des dossiers forts du président démocrate lors de la campagne présidentielle de 2012, sa politique étrangère ne recueille aujourd'hui que 41 % d'approbation, contre un taux de désapprobation de 53 %. Le problème tient au fait qu'un Américain sur deux reproche au président Obama son manque de « *fermeté* » en politique étrangère et le tient responsable du déclin supposé de la puissance américaine sur la scène internationale.

Même si des présidents tels que George W. Bush, Bill Clinton, George H. W. Bush et Ronald Reagan ont dû composer avec un Congrès au sein duquel leur parti était minoritaire, le risque d'obstruction de la part d'un Congrès républicain à toute proposition faite par le président Obama semble être encore plus probable qu'il ne l'était ces dernières années. On se souvient, par exemple, des tensions entre la Maison Blanche et le Congrès à propos de la réforme du système social proposée par Obama, du relèvement du plafond de la dette ou encore de l'épisode qui a abouti au *shutdown* en 2013. L'une des raisons principales de cette polarisation est le durcissement du Parti républicain, qui a fait suite à l'apparition en 2009 des ultra-conservateurs du Tea Party et leur entrée au Congrès suite aux élections de mi-mandat de 2010, ceux-ci revendiquant alors « *moins d'État, moins de taxes et moins de dette publique* », ainsi que l'abrogation de l'Obamacare.

Iran, Russie, État islamique : vers une inflexion de la politique étrangère américaine ?

Les désaccords entre républicains et démocrates en matière de politique étrangère semblent également être particulièrement aigus. C'est le cas au moins pour trois dossiers importants sur lesquels les républicains, généralement partisans d'une politique étrangère plus affirmée, pourraient tenter de forcer le président Obama à changer de stratégie : l'Iran, la Russie et l'Etat islamique.

Iran

Le 24 novembre prochain, date butoir fixée lors de la dernière réunion sur le programme nucléaire iranien qui s'est déroulée à Vienne, les négociations poursuivies avec l'Iran dans le cadre du groupe P5+1 pourraient ne pas aboutir à un accord garantissant que ce programme soit exclusivement destiné à des fins civiles et allégeant en contrepartie les sanctions internationales qui pèsent sur le pays. Dans ce cas, les républicains pourraient opter non seulement pour le renouvellement des sanctions, mais aussi pour leur renforcement comme l'a affirmé Mitch McConnel, le probable futur leader de la majorité républicaine au Sénat, complexifiant de ce fait un peu plus la situation.

Russie

Les sanctions économiques contre la Russie – en raison de son rôle dans la crise ukrainienne et de l'annexion de la Crimée – pourraient être elles-aussi renforcées. En effet, l'Ukraine Freedom Support Act, un projet de loi adopté à l'unanimité par le Foreign Relations Committee du Sénat le 18 septembre 2014, visant à la mise en place d'une série de sanctions à l'égard de la Russie dans les secteurs de la défense, de l'énergie et des finances, ainsi qu'une augmentation de l'aide militaire et non-militaire en direction de l'Ukraine, pourrait être voté sans difficulté par un Congrès républicain. Cela contribuerait certainement à tendre, et même à bloquer, les relations entre les États-Unis et la Russie.

État islamique

En ce qui concerne la décision d'Obama d'engager des attaques aériennes contre l'Etat islamique (EI) en Irak et en Syrie, les républicains sont divisés. Il y a, d'un côté, les « *faucons* » comme les sénateurs John McCain et Mitch Mc Connel, qui sont partisans d'une stratégie plus « *musclée* » basée sur une intensification des frappes aériennes et surtout sur un déploiement de troupes américaines sur le terrain dans les deux pays et, de l'autre, les non-interventionnistes comme le sénateur Rand Paul, candidat potentiel aux primaires républicaines pour la présidentielle de 2016, qui considèrent que toute nouvelle intervention au Moyen-Orient présenterait trop de risques pour la sécurité américaine.

Autres dossiers

En dehors de ces trois crises, d'autres dossiers de politique étrangère sont aussi susceptibles d'évoluer avec une majorité républicaine au Sénat. C'est notamment le cas du dossier sur la Chine, à l'égard de laquelle les républicains préconisent une politique plus ferme qui pourrait avoir un impact négatif sur les relations entre les deux pays, d'autant plus que Pékin se montre déjà très méfiant par rapport à la stratégie du « *pivot vers l'Asie* » adoptée par l'Administration Obama en 2012 – vue comme une nouvelle stratégie de « *containment* » par certains membres du gouvernement chinois.

En revanche, les dossiers relatifs aux négociations commerciales concernant le Partenariat Trans-Pacifique (TPP) et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) pourraient avancer plus vite. Un Congrès contrôlé par les républicains, traditionnellement plus ouverts au libre-échange que les démocrates, pourrait voter le Trade Promotion Authority (TPA, ce qui correspondait auparavant à ce que l'on appelait le fast-track). Cette procédure permet au président Obama de négocier plus facilement ces accords commerciaux, une fois le cadre de négociations défini par le Congrès, et ensuite de présenter l'accord final au Congrès que ce dernier doit adopter sans amendements.

Les limites de l'influence du Congrès républicain sur la politique étrangère de la Maison Blanche

Toutefois, l'influence du Congrès républicain sur la politique étrangère d'Obama a aussi ses limites car, comme le rappelle James Lindsay, le vice-président du Council on Foreign Relations, « *il est beaucoup plus facile pour le Congrès de réduire le champ d'action des présidents en matière de politique étrangère que de les pousser vers une action* ». Ainsi, pour contourner le Congrès sur les dossiers de politique étrangère, Barack Obama pourrait recourir à des *executive orders*, à savoir des décrets présidentiels, qui ne sont pas soumis à l'approbation du Sénat. Le président dispose également d'un droit de veto en la matière, qui peut tout de même être écarté par un vote des deux tiers au sein des deux chambres du Congrès. Cependant, les républicains ne disposent pas à eux seuls d'une telle majorité.

A titre d'exemple, il est possible qu'en cas d'échec des négociations sur le nucléaire iranien le 24 novembre prochain, le président préfère signer un décret présidentiel afin de garantir les sanctions économiques contre l'Iran en cours et empêcher ainsi le Congrès républicain de voter un durcissement de ces sanctions. Ou alors, si le Congrès décide d'une politique plus ferme sur le dossier iranien, Obama pourrait apposer son veto. De même, un autre dossier sur lequel le président essaiera très probablement de contourner le Congrès est celui concernant l'élaboration d'un traité international sur le changement climatique dont la signature est prévue en 2015 lors du Sommet des Nations unies à Paris.

Toutefois, avancer par décrets ou en recourant à son pouvoir de veto serait une stratégie politiquement très risquée pour le président Obama car elle déclencherait certainement une bataille politique intense entre le président et le Congrès, qui ne bénéficierait ni aux démocrates ni aux républicains, en particulier en perspective de la présidentielle de 2016. Il est donc plus probable que le président opte pour une politique de dialogue avec les républicains comme il l'a affirmé lui-même lors d'une conférence de presse après l'annonce des résultats des midterms : « *J'entends travailler avec le nouveau Congrès afin que les deux prochaines années soient les plus productives possibles. Mon obligation consiste à juger les idées non pas parce qu'elles proviennent des démocrates ou des républicains, mais en fonction de leur efficacité pour le peuple américain* ».

Il reste à voir si, dans les mois à venir, « *le gouvernement divisé* » (divided government) entre le président démocrate et le congrès républicain sera réellement productif sur ces dossiers de politique étrangère. L'expérience passée (entre 2010 et 2014) entre le Congrès et la présidence Obama amène à être assez pessimiste de ce point de vue. Le risque pour le président de se retrouver dans une situation de lame duck (canard boiteux), à savoir une situation dans laquelle il ne pourrait faire passer aucune proposition de loi sans se heurter au blocage du Congrès, est tout à fait réel. Même si le président dispose de certains pouvoirs qui lui sont propres, en matière de politique étrangère, comme nous l'avons vu, il n'osera probablement pas y recourir, sachant que toute décision jugée impopulaire en la matière pourrait porter préjudice au camp démocrate lors de la présidentielle de 2016.

www.affaires-strategiques.info

Le double jeu du régime chinois

Le régime chinois utilise le sommet de l'APEC pour présenter une image de paix mondiale et de prospérité tout en envoyant plus clairement que jamais un message agressif de puissance militaire à travers l'édition 2014 du salon aéronautique de Zhuhai.

Suite de la première page.

Alors que Robert Gates se trouvait en Chine en 2010, le régime chinois avait déjà procédé au premier vol d'essai du J-20.

La communauté de la défense internationale avait reçu ce geste comme un message dont l'agressivité était clairement marquée.

Le régime chinois semble vouloir reproduire le même jeu. Alors que l'attention du public et des médias du monde était tournée vers le sommet de Coopération économique de la région Asie-Pacifique (APEC) qui vient d'avoir lieu à Pékin, le régime chinois a également organisé son salon aéronautique de Zhuhai qui a attiré tous les dirigeants d'armée et les patrons de la sécurité du monde entier.

Les médias officiels chinois répètent tous la même chanson : ce sommet de Coopération économique représente une étape importante et souligne le plus grand rôle joué par la Chine dans la politique mondiale. De *Xinhua* au *Quotidien du Peuple* en passant par le *Global Times*, le régime chinois est présenté comme un État puissant et pacifique prêt à étendre son influence. Les États-Unis, quant à eux, sont décrits comme un pays trouble-fête essayant d'empêcher la Chine d'atteindre ses objectifs légitimes.

À Zhuhai, le régime chinois semble ne rien vouloir garder pour lui. Il a dévoilé plus d'une douzaine de systèmes d'armes à la pointe de la technologie qui pourraient défier la domination militaire américaine, y compris des armes que les spécialistes de la défense pensaient que la Chine était loin de pouvoir développer.

« *Vous ne montrez pas tant de nouveautés si vous ne voulez pas faire passer un message fort* », a commenté lors d'un entretien par téléphone William Triplett, ancien premier conseiller du Comité américain des relations internationales du Sénat et expert en sécurité nationale.

JOHANNES EISELE/AFP/GETTY IMAGES

Une maquette du modèle ARJ21 par la société COMAC (Commercial Aircraft Corp. of China) au salon aéronautique de Zhuhai.

Parmi ces nouvelles armes, un missile supersonique anti-navire, des obus d'artillerie guidés par GPS, de nouveaux lasers tactiques, une nouvelle version d'exportation de son avion furtif et ses avions cargo qui pourraient aider le régime à étendre sa portée militaire.

« *Je visite des salons d'armement dans le monde entier et vous ne voyez pas ce genre de choses en libre accès* », s'est étonné W. Triplett. « *Cela n'arrive pas. Cela ne se passe normalement pas comme ça.* »

Selon W. Triplett, alors que les dirigeants du monde se trouvent au sommet de l'APEC à Pékin, la présentation de tous ces nouveaux systèmes d'armement envoie un message très clair.

« *C'est comme si nous avions deux réalités – ou une réalité et un spectre : le sommet de coopération est le spectre, tandis que le salon de Zhuhai est la réalité concrète et matérielle* », a analysé W. Triplett.

Comment interpréter Zhuhai

Pour démêler la réalité de la vitrine superficielle, il faudra que les États-Unis souhaitent comprendre le message adressé par le salon de Zhuhai.

Selon Richard Fisher Junior, membre éminent du Centre international de stratégie et d'évaluation, interpréter un événement comme Zhuhai a une certaine importance pour le gouvernement américain.

Le *Navy Times* a révélé il y a quelques jours qu'un éminent dirigeant des renseignements de la Marine américaine avait été démis de ses fonctions pour avoir averti les dirigeants américains d'une menace militaire provenant de Chine. Le Capitaine James Fanell était directeur des opérations de renseignement et d'information de la flotte américaine dans le Pacifique.

« *En résumé, il a été averti que dire la vérité est une erreur* », a expliqué M. Fisher, avant d'ajouter que la coïncidence entre cette décision et le sommet de l'APEC a été perçue dans l'armée comme un signe que les pressions exercées par la Chine peuvent atteindre l'armée américaine.

« *James Fanell est un analyste très respecté* », a poursuivi M. Fisher. « *La façon dont il est traité représente les risques auxquels sont exposés tous les Américains portant la responsabilité de dire la vérité au sujet de la Chine. Beaucoup d'entre nous avons souffert professionnellement parce que nous avons dit la vérité au sujet de la Chine.* »

Dans l'ensemble, le régime chinois a donc présenté deux visages au cours du sommet de l'APEC qui vient de se dérouler à Pékin – un visage tourné vers le public et l'autre vers la communauté mondiale de la défense.

« *Ces événements ne sont pas dus au hasard* », a conclu M. Fisher. « *Le régime chinois est très habile pour combiner plusieurs messages pour des audiences multiples. Cela est une pratique usitée dans l'histoire de la guerre psychologique.* »

Joshua Philipp

EN BREF

Australie : Poutine claque la porte du G20

Brisbane a accueilli ce week-end les chefs d'État du G20, mais les tensions entre les pays occidentaux et la Russie à propos de l'Ukraine ont dominé le début de ce sommet au point que le président russe Vladimir Poutine a décidé de le quitter plus tôt que prévu. Selon les déclarations d'un délégué russe à l'AFP, « *le programme pour la deuxième journée a changé. Il a été raccourci* ». La Russie est accusée par les occidentaux d'avoir déployé cette semaine des troupes et équipements militaires dans l'est de l'Ukraine afin de venir en appui aux rebelles prorusses, alors qu'elle avait conclu un accord de cessez-le-feu le 5 septembre dernier à Minsk. Le président russe a rencontré David Cameron en tête du G20, mais ils n'ont publiquement rien échangé à propos de l'Ukraine, alors que la Grande-Bretagne avait menacé de renforcer les sanctions financières à l'égard de la Russie. La rencontre avec François Hollande appelait officiellement à un apaisement, mais le contentieux à propos de la suspension par la France de la livraison des navires Mistral à la Russie était présent dans toutes les têtes. Ce départ précipité de la Russie a permis aux autres pays d'aborder plus sereinement les autres questions à l'ordre du jour du G20, en particulier la relance de la croissance en Europe.

Brésil : Petrobras dans la tourmente

La compagnie pétrolière Petrobras dont l'actionnaire principal est l'État brésilien à hauteur de 60,5 % se trouve sous le feu des projecteurs en raison des accusations de corruption, de malversations financières et de blanchiment d'argent de ses anciens responsables. Petrobras a informé le vendredi 14 novembre qu'elle ne pourra pas présenter ses résultats du troisième trimestre 2014 dans les délais prévus, car elle a besoin de procéder aux ajustements comptables sur la base des investigations menées par la police fédérale. Il s'agirait de surfacturation organisée avec des fournisseurs de l'entreprise et de versements de fonds occultes à des hommes politiques membres du Parti des travailleurs au pouvoir depuis 2003. Le cours de Petrobras a été suspendu vendredi matin à la Bourse de Sao Paulo, puis a repris la cotation avec une baisse de 8 %. Parallèlement le real brésilien a baissé par rapport au dollar atteignant son plus bas niveau depuis neuf ans. Petrobras est un investissement central des nombreux fonds exposés sur les marchés émergents.

L'Europe oppose un veto au « *tourisme social* »

Par un arrêt publié le 11 novembre dernier, la Cour de justice européenne dit non au « *tourisme social* ». Cette décision intervient dans le cadre d'un litige de 2013 opposant deux ressortissants roumains, Elisabeta Dano et son fils, à l'agence pour l'emploi de Leipzig en Allemagne qui refusait de leur verser des prestations sociales. Madame Dano séjournait en Allemagne avec son fils depuis plus de trois mois et moins de cinq ans mais « *ne cherchait pas de travail au moment des faits* ». Or, la directive européenne relative à la libre circulation des personnes au sein de l'UE précise que, les conditions requises n'étant pas toutes respectées, elle ne pouvait pas prétendre à un titre de séjour ni à « *une égalité de traitement avec les ressortissants de l'État membre d'accueil* ». Pour la Commission européenne, cette décision rappelle que « *la liberté fondamentale de circulation ne signifie pas liberté totale d'accès à l'aide sociale* ». Les réactions dans les États membres ont la plupart du temps salué cette décision comme étant de bon sens.

Soutenez
EPOCH TIMES

- **L'information est un droit, mais elle est aussi un devoir.** Pour preuve les évènements se déroulant actuellement en Chine et à Hong Kong.
- **Une information fouillée et exclusive** sur les dessous d'une actualité que vous ne trouverez nulle part ailleurs.
- **Notre attachement historique à la liberté de la presse se reflète dans les nouvelles que nous diffusons chaque semaine.** Si l'information est un devoir, elle a aussi un prix.
- **Contribuez à garantir notre indépendance financière et éditoriale**, à développer notre édition et notre site internet.

Tous les dons à l'association Epoch Times vous font bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Votre don	Déduction d'impôt *	Coût final
50 €	33 €	17 €
250 €	165 €	85 €
1500 €	990 €	510 €

* Un reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus.

À COMPLÉTER ET À RETOURNER AVEC VOTRE DON

EPOCH TIMES 83, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

Je fais un don de _____€
au profit exclusif d'*Epoch Times*,
(chèque à l'ordre d'*Epoch Times*).

NOM : _____

PRÉNOM : _____

EMAIL : _____@_____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TEL : _____

Hong Kong

Des experts en droit s'élèvent contre l'évacuation des sites occupés

CHOI MAN MAN/EPOCH TIMES

Des magistrats de Hong Kong se sont rassemblés ce mercredi 12 novembre lors d'un forum à l'université de Hong Kong pour discuter de l'État de droit autour du mouvement pro-démocratie Occupy Central.

Mercredi 12 novembre, des magistrats de Hong Kong ont discuté de la validité des injonctions de la haute cour visant à faire évacuer plusieurs sites occupés par les manifestants pro-démocratie, lors d'un forum à l'université de Hong Kong intitulé « *Mouvement des parapluies, introduire l'État de droit* ».

Lundi, la cour de première instance a renouvelé une injonction temporaire délivrée déjà trois semaines auparavant à l'encontre des manifestants occupant les quartiers de Mong Kok et d'Admiralty.

Johannes Chan, doyen de la faculté de droit de l'université de Hong Kong et Henry Litton, juge non permanent de la cour de dernière instance, ont exprimé des inquiétudes similaires au sujet de ces injonctions.

Johannes Chan et Henry Litton se sont étonnés qu'une procédure civile soit invoquée pour une question d'ordre public et se sont interrogés sur les raisons pour lesquelles le gouvernement de Hong Kong n'a pas relayé les demandes d'injonction de deux opérateurs de bus et de taxis.

Selon la version chinoise du journal *Epoch Times*, M. Chan a dit : « *Si le gouvernement pense que l'occupation par les étudiants est une question publique, alors ce serait au département de la justice de recevoir les injonctions* ».

« *La cour doit expliquer pourquoi deux entreprises privées ont réussi à déclencher des injonctions aussi graves.* »

M. Chan s'est également interrogé à savoir si les huissiers avaient les « *finances pour payer les 7 000 agents de police* » qui seraient mobilisés pour l'opération.

Une autre question soulevée par Henry Litton et Johannes Chan est la façon dont l'affaire a été présentée la première fois.

Parlant à titre personnel, le juge Litton a dit qu'il était « *intrigué* » par le fait que la haute cour avait distribué les injonctions *ex parte*, c'est-à-dire sans que la partie visée soit présente pour se défendre.

« *La procédure d'aller au tribunal chercher une ordonnance dans le dos de la personne concernée par l'ordonnance est un recours des plus drastiques, parce que le principe invariable de la loi commune est que* "les intérêts d'aucune personne ne devraient être affectés sans que cette personne ait eu l'occasion d'être entendue" » a expliqué le juge Litton, selon le South China Morning Post.

Johannes Chan et Henry Litton ont fait remarquer qu'une audience *ex parte* ne se justifie que dans les cas urgents. Le mouvement Occupy central dure depuis plus de six semaines et les plaignants n'ont pas agi plus tôt, le cas d'urgence ne peut donc être reçu.

M. Litton a également posé des questions au sujet de l'ordonnance originale concernant le site de Mong Kok.

Après avoir enquêté durant une journée pluvieuse dans le quartier de Mong Kok pour savoir à quel point il était urgent de mandater les injonctions, le juge Litton a trouvé une ordonnance de cour dans un conteneur en plastique, rédigée seulement en anglais d'une écriture « *pas facilement lisible* ».

L'ordonnance ne présentait aucun détail sur la façon dont les plaignants voulaient faire libérer le site, ce qui rendait cette ordonnance « *extrêmement étrange* ». Henriy Litton s'est demandé comment les plaignants avaient pu convaincre la cour qu'ils pourraient appliquer l'ordonnance étant donné que « *faire moins dévaloriserait l'État de droit* ».

Larry Ong

Shanghai

Plus de 60 % des organismes de crédit en faillite

Selon un article du *First Financial Daily*, un journal basé à Shanghai, cette ville compte 72 organismes de crédit enregistrés, mais seuls 30 sont encore opérationnels.

Les organismes de crédit reçoivent, en plus de leur commission, une prime de l'entreprise souscriptrice et s'engagent, en cas de problème, à rembourser la banque ayant consenti le prêt à l'entreprise.

Une entreprise présentant un mauvais dossier de crédit nécessite l'aide d'un organisme de crédit pour s'assurer de recevoir un prêt bancaire.

Fin juin, le secteur de la souscription de prêts annonçait un défaut de paiement de 2,8 milliards de yuans (près de 368 millions d'euros), un taux de défaut atteignant les 11 %.

24 organismes de crédit, qui avaient ciblé l'industrie de l'acier dans leurs affaires, ont toutes fait faillite.

Un problème national

Shanghai n'est pas le seul endroit où ce secteur est malmené.

Dans la ville d'Urumqi, dans la région autonome du Xinjiang, le bureau de sécurité local a fermé près de 90 organismes de crédit.

Dans la province du Sichuan, dans le sud-ouest de la Chine, 12 autres ont vu leurs licences révoquées et 23 nécessitent une réorganisation.

En octobre dernier, dans la province du Henan dans le centre de la Chine, dix organismes de crédit ont fermé leurs portes.

Dans la province du Shandong, dans le nord-est de la Chine, 26 ont fermé leurs portes au cours des six premiers mois de 2014.

Le 19 juin, STCN.com, un site financier chinois, rapportait que dans la province du Guangdong, dans le sud-est de la Chine, 30 ont décidé de se retirer du marché.

Les prêts non productifs dans le Guangdong ont grimpé de 6 milliards de yuans (plus de 789 millions d'euros) à la fin de l'an dernier jusqu'à près de 200 milliards de yuans (plus de 26 milliards d'euros) à la fin du mois de juillet dernier. Près de la moitié des prêts en souffrance étaient liés au secteur de la sidérurgie.

Les cadres s'enfuient avec les fonds

Le 10 juillet, le site Sina annonçait que plusieurs hauts dirigeants avaient disparu de l'organisme de crédit Ht-Sinyong dans le Sichuan.

Le 12 juillet, le site Sina Finance annonçait que Xia Xiaolong, président de l'organisme de crédit PengRun, également dans le Sichuan, avait pris la fuite avec près de 200 millions de yuans (plus de 26 millions d'euros).

Selon Chang Hong, président du groupe chinois Create Financial Holding, « *après le remaniement du secteur, seules quelques grandes sociétés ont pu rester dans le domaine de la souscription de prêts* ».

Li Baorui

PETER PARKS/AFP/GETTY IMAGES

Le fleuve Huangpu sous un ciel brumeux à Shanghai. Quarante-deux organismes de crédit ont annoncé la faillite dans cette grande ville financière de Chine.

Éditorial

Neuf commentaires sur le Parti communiste

Le livre qui change la Chine. Cet éditorial primé d'*Epoch Times* révèle l'histoire et la nature du Parti communiste chinois (PCC). À chaque édition, nous publions un extrait de cet ouvrage ayant déjà une portée historique.

7e COMMENTAIRE
L'histoire des tueries du Parti communiste chinois

Depuis 1949, le PCC a persécuté plus de la moitié de la population chinoise. On estime qu'entre 60 et 80 millions de personnes sont décédées de mort non naturelle. Ce nombre dépasse le nombre de morts des deux dernières guerres mondiales réunies.

Comme dans d'autres pays communistes, les meurtres arbitraires du PCC ont inclus l'extermination brutale de ses propres membres dans le but d'éliminer les dissidents qui estimaient une certaine humanité au-delà de la nature même du Parti. Dans sa tentative d'établir une forteresse invincible, le règne de terreur du PCC frappe autant la population que ses propres membres.

Dans une société normale, les gens témoignent d'affection et d'amour les uns envers les autres. Ils respectent la vie et remercient Dieu. En Orient les gens disent : « *Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse* ». En Occident on dit : « *Aime ton prochain comme toi-même* ». À l'opposé, le PCC soutient que « *l'histoire de toutes les sociétés qui ont existé jusque à présent est l'histoire de la lutte des classes* ». Pour maintenir ces « luttes » à l'intérieur de la société, on doit générer la haine. Le PCC ne fait pas que tuer, il encourage aussi les gens à s'entretuer. Il cherche à les désensibiliser face à la douleur d'autrui en commettant partout des meurtres. En les exposant constamment à une brutalité inhumaine, le PCC cherche à les engourdir, à faire en sorte qu'ils développent l'idée que le « *mieux qu'on puisse espérer est d'échapper à la persécution* ». Toutes ces leçons données lors de brutales répressions permettent au PCC de rester au pouvoir.

En plus de tuer d'innombrables vies, le PCC détruit aussi l'âme de la population chinoise. Beaucoup de gens sont devenus conditionnés et réagissent aux menaces du PCC en abandonnant tous leurs principes et leur bon sens. Dans un sens, l'âme de ces gens est morte, quelque chose de bien plus terrible que la mort physique.

I. Un affreux massacre

Avant que le PCC ne soit au pouvoir, Mao Tse Toung avait écrit: « *Nous n'appliquerons certainement pas une politique de bienveillance à l'égard des réactionnaires et des activités réactionnaires des classes réactionnaires* ». En d'autres termes, même avant que le PCC n'ait pris Pékin, il s'était déjà mis en tête d'exercer la tyrannie cachée sous l'euphémisme de la « *dictature démocratique populaire* ». Nous allons en donner quelques exemples.

1. La répression des réactionnaires et la réforme agraire

En mars 1950, le PCC lançait les « ordres de réprimer rigoureusement les éléments réactionnaires » connus comme le mouvement de « répression des réactionnaires ».

183 805 329 démissions au 16 novembre

Depuis la publication des *Neuf Commentaires sur le Parti communiste* en novembre 2004 par *Epoch Times*, chaque jour des milliers de Chinois quittent le Parti communiste et ses organisations affiliées, *via* le site web **www.ninecommentaries.com**, ou par téléphone grâce à un centre d'assistance internationale. D'autres affichent des déclarations sur des murs et des poteaux sur la voie publique ou écrivent encore sur des billets de banque.

Lisez la version intégrale des *Neuf Commentaires* sur **www. epochtimes.fr**

Exposition

Hokusai, le peintre de la vie

Le Grand Palais accueille du 1er octobre 2014 au 18 janvier 2015 les œuvres du grand maître japonais Katsushika Hokusai.

Suite de la première page.

Peintre, dessinateur, graveur et illustrateur, cet artiste d'exception, le plus souvent connu sous le nom d'Hokusai, a produit des milliers d'œuvres. Cette abondante production est due à sa curiosité qui a fait de lui un grand observateur et à sa longévité, 89 années qui lui ont permis de produire pendant soixante-dix ans.

Une production abondante

Artiste polyvalent, le prodigieux Hokusai déclare avoir commencé à dessiner à l'âge de six ans. Ses œuvres représentent les scènes de la vie quotidienne des Japonais, les mœurs des femmes, les lieux à la mode, les feux d'artifice, les quartiers des plaisirs à Edo, les gens du peuple, les pêcheurs, les acteurs de kabuki, les geishas et les lutteurs de sumo.

Grand amateur de littérature, Hokusai non seulement illustre des livres de poésie chinoise mais dédie une série d'estampes, *Miroir véritable des poètes de Chine et du Japon,* aux poètes chinois et japonais. Cette série d'estampes se caractérise par le recueillement et l'aspect contemplatif qui se dégagent des personnages, même vus de dos. Parmi ces personnages on peut trouver les poètes Li Bai et Su Dongpo. Hokusai peint une scène caractéristique de la vie des poètes ou un indice à leur œuvre.

Une autre partie de sa production est consacrées aux légendes, aux grandes figures de la Chine, aux scènes de bataille et aux samouraïs.

L'introduction du bouddhisme au Japon a crée des liens entre la culture japonaise et celle de l'Inde et de la Chine. L'influence de ces deux pays sur le Japon se manifeste dans les légendes et les divinités qui ont intégré l'imaginaire japonais.

Ainsi la cosmologie de l'hindouisme est présente dans les estampes de Hokusai qui peint les apsaras, ces nymphes célestes ou maritimes figurées comme des danseuses ou des musiciennes accompagnées d'un oiseau. Outres ces beautés célestes, il peint des bouddhas et des taos, des divinités du shintoïsme et des sages souriant qui ont vaincu la cupidité et les désirs, sans oublier les esprits, les fantômes et les dragons. L'un des dessins les plus remarquables représentant l'adoration des Bouddhas est sans doute *Pèlerins en visite à la statue du Grand Bouddha* (1797-1801).

Le *Daibutsu* « *Grand Bouddha* », présent dans certains sanctuaires peut atteindre jusqu'à 15 mètres de haut. Dans *Pèlerins en visite à la statue du Grand Bouddha*, le temple est dissimulé par la brume, donc absent de l'œuvre. Seul son visage majestueux est dévoilé en haut de l'image à travers ce qui pourrait être une fenêtre du temple. Les pèlerins, minuscules, sont, quant à eux, présentés de dos. L'effet est surprenant et amusant, et décrit bien l'émerveillement des pèlerins – vus de dos – pointant de la main la tête de la statue.

Hokusai est curieux, il observe et dessine également la nature, les paysages, la mer et la montagne, les lacs et les cascades. Il a révolutionné l'estampe du paysage japonais. Son œuvre peinte, dessinée et gravée, incarne la spiritualité et l'âme de son pays, particulièrement ses estampes de paysages, synthèse remarquable entre les principes traditionnels de l'art japonais et les influences occidentales. En effet, il saura intégrer les règles occidentales de la perspective dans des images traditionnelles de paysages. C'est ainsi qu'il dessine la série des *Trente-six vues du mont Fuji* (1830-1834) sous différents angles avec différentes perspectives, dans le creux d'une vague, du haut d'un balcon, du fond d'une rizière, depuis le dos d'un cheval au galop. Ses paysages sont toujours animés par une histoire qu'on imagine ou par des personnages scrutant le paysage ou au contraire occupés par autre chose, ce qui donne à l'œuvre une perspective et un dynamisme surprenants.

Le monde animalier

Hokusai donne vie à chaque élément de la nature, à chaque fleur, chaque insecte, chaque objet. Tout vibre d'un souffle de vie. Hokusai peint les animaux et les insectes. Grenouilles, poissons, abeilles, papillons, oiseaux, fleurs et arbres défilent dans ses dessins, peintures sur soie et estampes, dévoilant la justesse et la finesse du trait du peintre.

© KATSUSHIKA HOKUSAI MUSEUM OF ART

Tigre regardant la lune.

Hokusai saisit souvent les animaux en pleine action et les met en scène, une lutte entre l'oiseau et le serpent dans *Faisan et serpent* (1830-1833) ; un oiseau sur le point de s'envoler du cerisier dans *Bouvreuil et Cerisier pleureur en fleur* (1834) ; un tigre regardant la lune dans *Tigre regardant la lune* (1844).

Les insectes figurent souvent dans des « *mangas* », des manuels de dessin à l'usage des jeunes artistes durant leur apprentissage.

Le père des mangas

Hokusai a inventé les « *Hokusai mangas* ». À l'époque, ce ne sont pas des bandes dessinées, mais des manuels visuels qui exigent la précision du trait et le sens de l'observation. Ses dessins sont publiés dans 15 volumes, constituant une sorte d'encyclopédie du vivant et de la vie quotidienne du Japon de l'époque d'Edo.

Chaque carnet est consacré à une thématique ; les animaux, la danse, les métiers, la vie quotidienne, les légendes, les plantes, etc.

© MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE, BRUXELLES

« Dans le creux d'une vague au large de Kanagawa », Série : Trente-six vues du mont Fuji.

© KATSUSHIKA HOKUSAI MUSEUM OF ART

Tableau des moeurs féminines du temps.

Les noms

Hokusai a changé son style et son nom plusieurs fois. On estime qu'il a eu plus d'une centaine de noms : Tokitaro à sa naissance, Shunrō en réalisant les portraits des acteurs, Sōri, lié à son rapprochement de l'école Rinpa et à la production des estampes luxueuses, Hokusai en s'installant comme peintre indépendant, Taito en se spécialisant dans les manuels de peintures et finalement Gakyō Rōjin Manji « *Manji* », « *le vieil homme fou de peinture* ».

© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE GUIMET, PARIS) / THIERRY OLLIVIER

Hortensias et hirondelles.

© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE GUIMET, PARIS) / THIERRY OLLIVIER

Deux carpes.

Sa découverte en France

« *Le fou de peinture* », tel qu'il se nommait lui-même, était également une source d'inspiration pour les peintres français. Dans son pays natal, Hokusai n'a jamais eu la reconnaissance des académies. C'est plutôt en France qu'il la reçoit. C'est à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle que Félix Bracquemond trouve un carnet manga, qui servait de… protection pour de la porcelaine dans un colis ! Il est émerveillé et s'en inspirera pour créer un service de vaisselle. Edmond de Goncourt, le créateur du prix Goncourt, après avoir découvert ses *ukiyo-e* « *images du monde flottant* » qui dépeignent les lieux de plaisir, décide de leur consacrer un livre. Les impressionnistes collectionnent ses œuvres et s'en inspirent. Les critiques lui font des louanges. À travers ses dessins, il révèle au public français l'art de vivre japonais. Hokusai, peintre préféré de la classe moyenne au Japon, est considéré en France comme un génie.

Michal Bleibtreu Neeman

Hokusai a vécu 89 ans. À l'âge de 75 ans, dans la postface du livre *Les 100 Vues du Mont Fuji*, il écrit :
« Dès l'âge de six ans, j'ai commencé à dessiner toutes sortes de choses. À cinquante ans, j'avais déjà beaucoup dessiné, mais rien de ce que j'ai fait avant ma soixante-dixième année ne mérite vraiment qu'on en parle. C'est à soixante-treize ans que j'ai commencé à comprendre la véritable forme des animaux, des insectes et des poissons et la nature des plantes et des arbres. En conséquence, à quatre-vingt-six ans, j'aurai fait de plus en plus de progrès et, à quatre-vingt-dix ans, j'aurai pénétré plus avant dans l'essence de l'art. À cent ans, j'aurai définitivement atteint un niveau merveilleux et, à cent dix ans, chaque point et chaque ligne de mes dessins auront leur vie propre. Si je pouvais exprimer un voeu, je demanderais à ceux qui me survivront de constater que je disais vrai. » Signé Manji, le « *vieil homme fou de peinture.* »

Focus

Mois de la photo

Au mois de novembre se déroule le mois de la photo à Paris. L''évènement qui a lieu tous les deux ans présentera pour sa 18e édition une centaine d'expositions. Trois thématiques ont été choisies :

La Méditerranée
Du journalisme au récit de voyage, en passant par la recherche des origines, le photographe documente, interroge, réfléchit et illustre une réalité politique et sociale souvent complexe.

Amateurs et anonymes
Ce sont les amateurs et les anonymes qui produisent et diffusent la majorité des images d'aujourd'hui.

L'intime
Un rempart à la vulgarisation de soi dans un monde de *selfies* et d'existences narcissiques, une trentaine d'artistes percent le mystère de l'intime.

MBN

©GLADYS

Entre passé et présent
L'exposition *Les escaliers de la plage* à la galerie du Montparnasse.

Espace

Atterrissage en douceur du module Philae sur la comète Churyumov-Gerasimenko

Après une poursuite de dix ans, elles ont enfin réussi à se rencontrer. La sonde spatiale européenne Rosetta et son module Philae qui s'est posé sur la comète Churyumov-Gerasimenko sont enfin réunis.

La mission Rosetta de l'ESA vient de voir l'atterrissage en douceur du module Philae sur la comète Churyumov-Gerasimenko. Le signal confirmant l'atterrissage est arrivé sur Terre à 17h03 le 12 novembre. Jean-Jacques Dordain, directeur général de l'ESA a déclaré : « *Notre ambitieuse mission Rosetta vient d'entrer dans les livres d'histoire : c'est la première fois qu'une sonde non seulement s'approche d'une comète et se met en orbite autour d'elle, mais surtout qu'elle largue un atterrisseur à sa surface* ». Et d'ajouter : « *Rosetta lève le voile sur les origines de notre planète Terre et va nous aider à mieux appréhender notre avenir. L'ESA et ses partenaires ont aujourd'hui réalisé un véritable exploit* ».

Procéder aux analyses scientifiques les plus pointues

« *Après un périple qui aura duré plus de dix ans, nous allons pouvoir procéder aux analyses scientifiques les plus pointues jamais réalisées sur l'un des plus anciens vestiges de notre système solaire* », précise Alvaro Giménez, directeur du département science et exploration robotique à l'ESA. Les premières données collectées par le matériel de l'atterrisseur ont déjà été envoyées au centre des opérations scientifiques et de la navigation de l'atterrisseur du CNES, l'agence spatiale française, à Toulouse.

Une première image de la surface de la comète a été reçue vers 11 heures le 13 novembre. Elle montre que Philae est désormais bien posé sur la surface. Il s'est même immobilisé. Ses deux sauts l'ont cependant fait se déplacer de près d'un kilomètre par rapport à l'endroit où il a atterri la première fois. Sa localisation exacte doit encore être déterminée. Philae est maintenant bloqué contre la paroi d'une falaise, dans une position qui est loin d'être idéale : seuls deux de ses pieds reposent sur le sol, le troisième n'étant pas en appui. Les opérations de récolte de données scientifiques qui, comme le forage, nécessitent des mouvements, sont pour le moment évitées, car chaque mouvement risquerait de provoquer une envolée de Philae, qui n'est toujours pas fixé à la comète.

Les comètes témoins de la naissance du système solaire

Les comètes intriguent les astrophysiciens. Ils ont hâte de les examiner de plus près car elles sont considérées comme des témoins de l'époque de la naissance du système solaire. Ce sont des sortes de fossiles, la matière à partir de laquelle s'est formé le système solaire, il y a plus de 4 milliards d'années. Les scientifiques pensent qu'elles pourraient être à l'origine de l'eau sur Terre et qu'elles auraient apporté à notre planète les ingrédients nécessaires au développement de la vie. Ainsi, par l'étude détaillée des comètes, la mission Rosetta pourra aider les scientifiques à comprendre le rôle des comètes dans l'évolution du système solaire.

Héloïse Roc

PHOTOS ESA

Philae se pose sur la comète Churyumov-Gerasimenko.

Une montre élégante signée Asus

Enfin la marque Asus va rejoindre le club très fermé des montres connectées en proposant un objet d'exception : design épuré, style de grand, prix très attractif ! C'est ce que l'on attend toujours des produits taiwanais, de la qualité à un prix abordable.

Son système comprend un Android Wear accompagné d'un affichage AMOLED en 320x320 pixels de très bonne qualité et propose une faible consommation, ce qui fait qu'elle possède une autonomie plus importante que la Moto 360 par exemple.

Une puissance contenue dans un design si fin, Asus a réussi ce tour de force en intégrant 4 Go de mémoire internet avec 512 Mo de mémoire vive (RAM) ! La navigation entre les applications est rendue beaucoup plus simple avec un fonctionnement libre par Asus.

Du coup, avec son look élégant, sa technologie embarquée des plus intéressantes, la montre connectée Asus ZenWatch est prête à concurrencer ses prédécesseurs d'Android Wear. Et il est important de souligner qu'il est rare d'avoir au final un bon rapport qualité prix, sachant ce qu'une Apple Watch pourrait vous coûter (env. 4 000 €), l'Asus ZenWatch avoisine les 160 €.

Un collier connecté

Connaître l'emplacement où se situe votre animal de compagnie qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, c'est ce que vous propose Yummypets d'Orange avec son collier par localisation GPS. Toutes les informations sont également accessibles depuis un smartphone à tout moment !

C'est au début du mois d'octobre qu'Orange a lancé son collier connecté tout terrain ! Le bluetooth est actif à intérieur et la technologie GPS permet de le suivre à la trace à l'extérieur. Étanche et résistant au choc, il est adapté à tous les usages.

De plus, le suivi de l'activité physique de l'animal, la courbe de son poids, les nombres de pas par jour, les rendez-vous avec le vétérinaire, etc. sont accessibles depuis votre smartphone.

Le réseau Yummypets offrira des bases de données : conseils de soins, petites annonces, bons de réductions chez les partenaires, localisation d'un vétérinaire ou du caniparc le plus proche du domicile, etc. Bien entendu, le propriétaire a le choix de partager ses informations – ou non – sur les réseaux sociaux.

La commercialisation du collier se fera dès le premier trimestre 2015 pour un prix d'environ 70 euros.

Jusqu'au 14 décembre 2014

Devenir propriétaire en Ile-de-France ? Oui ! ... Avec le **Bon Plan Cogedim®**

PROFITEZ du Bon Plan Cogedim®

10% chez le notaire,

ET PLUS RIEN JUSQU'À LA REMISE DES CLEFS de votre appartement !(1)

(hors assurances)

POUR HABITER

NOUVELLES MESURES **gouvernementales**

PRÊT À TAUX ZÉRO+ 0%(2) PTZ+

> Obtenir un **allongement du différé de remboursement** du Prêt à Taux Zéro
> Financer **jusqu'à 26%** de votre projet sans intérêt ni frais de dossier
> Profiter de taux de crédit **historiquement bas**

POUR INVESTIR

NOUVELLES MESURES **gouvernementales**

NOUVEAUTÉ LOI PINEL (3) NOUVEAUTÉ

> Investir en choisissant de louer sur **6, 9 ou 12 ans** avec des avantages fiscaux* proportionnels
> Louer à un **ascendant ou à un descendant**
> **Optimiser la rentabilité de votre investissement :** nouvelles zones géographiques, assouplissement des plafonds de loyer

GROUPE ALTAREA COGEDIM

0811 33 2000 **LeBonPlan-Cogedim.com**

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

***Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales.** (1) Pour la conclusion d'un contrat de réservation entre le 03/11 et le 14/12/2014 portant sur une sélection de programmes immobiliers - Offre subordonnée à l'acceptation du dossier de financement par LCL Habitat - Prêt amortissable à taux fixe et à échéances modulables ou prêt relais ou in fine - Hors frais d'acte notarié et d'assurances emprunteur – Remboursement de l'intégralité des intérêts intercalaires à l'acquéreur par COGEDIM dans les 2 mois de leur exigibilité. (2) Le PTZ+ est réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus. (3) Dans le cadre du dispositif Pinel, le non-respect des engagements de location entraine la perte des incitations fiscales - **Conditions détaillées de l'offre en bureau de vente ou sur LeBonPlan-Cogedim.com.** Cogedim SAS - SIRET N°054 500 814 000 55. Document et illustration non contractuels. Crédit photo : Graphic Obsession. Conception : Sakara.fr - Réalisation : Grenadines & Cie - 11/2014.

COGEDIM

Le scandale de Sivens

La construction du barrage de Sivens dans le Tarn a démarré en octobre 2007. Depuis, nombre d'opposants ne cessent d'expliquer les catastrophes écologiques à venir car ces travaux sont prévus sur des Espaces Boisés Classés (EBC) et dans la Zone naturelle d'Intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). Alors que le message se voulait pacifiste, la France a sombré dans une tragédie et porte, dorénavant, la mort d'un défenseur de la nature.

Un site défendu depuis le début par les autochtones

La rivière Tescou prend sa source dans la campagne tarnaise à 10 kilomètres de Gaillac. Elle court sur 49 kilomètres et se jette dans le Tarn, près de Montauban. Elle permet aux agriculteurs d'arroser leurs cultures, malgré les disponibilités moins évidentes, en été. Il y a 40 ans, le réchauffement climatique a fait germer l'idée de retenir les pluies d'hiver et de les restituer en été à l'aide d'un barrage, et de répondre à des demandes accrues en eau pour l'agriculture.

Depuis le début des travaux, les autochtones amoureux de leur site s'insurgent contre ce qu'ils appellent être de la « *folie* » et une « *aberration écologique* ». En effet, la zone visée couvre 700 hectares de la forêt de Sivens, anéantissant une zone humide et plus de 94 espèces protégées, mais jugées insuffisantes par les spécialistes. Selon Nicolas Hulot, « *le projet du barrage tarnais est contesté depuis des années ; il est certes légal mais pas légitime* ».

Quelques chiffres

La capacité du barrage est établie à 1,5 million de m^3 sur 34 hectares, dont 13 hectares de zones humides. Ses mesures approximatives seraient de 1,5 kilomètre de longueur, 230 mètres de large, 48 hectares de surface d'emprise du projet et environ 4 mètres de profondeur. La hauteur du mur au-dessus du terrain naturel serait de 12,8 mètres, impossible à ignorer et rendant le site méconnaissable.

Malgré l'opposition formelle de différents organismes et fédérations, du Conseil régional et national de la Protection de la Nature, l'Office national de l'Eau et des Milieux aquatiques, les travaux d'abattage ont commencé très rapidement alors que les procédures judiciaires sont en cours.

À qui profiterait le barrage ?

80 exploitants seraient concernés selon la Chambre d'Agriculture, mais seulement 20 selon les opposants : des éleveurs de bovins, des maraîchers, des producteurs de céréales et certains cultivant du maïs, des semences pour la firme Monsanto destinées à être vendues en Ukraine. Un maïs gourmand en eau mais rapportant quatre fois plus que les autres céréales. Les agriculteurs espèrent voir leurs parcelles s'agrandir et ainsi augmenter leurs chiffre d'affaires sans penser aux dégats causés par l'agriculture intensive et le mode d'arrosage, en pleine chaleur, par aspersion.

Manuel Valls prétendait que cette eau fournirait également les habitants de Montauban en eau potable, mais le maire a, lui-même, contredit ces informations en expliquant que la ville possède deux stations de pompage suffisantes sur les rivières du Tarn et de l'Aveyron. À la suite des incidents de la semaine dernière, Stéphane Le Foll a également contredit ces informations.

Noël Mamère a déclaré que « *le barrage de Sivens a un vice originel, ce n'est pas un barrage pour tous mais un barrage pour certains : les maïsiculteurs, le FNSEA, les bétonneurs* ».

Le financement des travaux

Depuis septembre 2014, 13 hectares de zones humides ont été détruits. Le Conseil général est pressé. Comme il l'explique, « *c'est la course contre la montre* ».

En effet, les fonds européens apportent 2,03 millions d'euros à disponibles jusque mi-2015 et ces travaux sont longs. 4,46 millions d'euros sont financés par l'Agence de l'Eau. 1,86 million d'euros par le Conseil général du Tarn et 0,08 million d'euros par la région Midi-Pyrénées.

Malgré les demandes de suspension du projet, les travaux continuent, ne laissant pas la justice se prononcer. Il n'y a pas de moratoire. Les Français se sentent lésés et privés de leur démocratie.

Une vie pour la défense des idées

Malgré les protestations pacifistes, le pire est arrivé. Rémi Fraisse, un jeune botaniste de 21 ans, non armé et sans protection, a reçu une de ces 400 grenades lancées par les forces de l'ordre. Le coup a été fatal. Après avoir identifié le corps, celui-ci n'a été restitué à la famille que plusieurs jours après l'accident. L'incompréhension et la colère deviennent massives.

La famille se demande pourquoi le préfet du Tarn a appelé à une extrême sévérité à l'égard des manifestants du barrage de Sivens. Mais elle demande également de laisser leur fils reposer en paix.

Hommage et manifestations

L'incompréhension a gagné la France. Dans plusieurs villes, des manifestations ont eu lieu. Défendre son patrimoine et ses droits sont devenus ardus, mais la disparition de Rémi Fraisse ne fait qu'accroître l'indignation des Français alors que les politiques se terrent. Les forces de l'ordre n'en deviennent pas moins violentes. Alors que le gouvernement interdit des rassemblements, des manifestations et des sit-in s'organisent.

Pascal Mailhos, préfet de Haute-Garonne, interdit la manifestation du 8 novembre afin d'éviter d'éventuels débordements, tels que ceux du 1er novembre. Alors que les manifestants se dispersent, après une journée d'hommage à Rémi Fraisse, un groupe de casseurs se greffe, créant des perturbations. Les émeutes éclatent. Cette violence ne fait que marginaliser les demandes des manifestants.

Les vidéos démontrent une violence extrême à l'égard de la population, aussi bien dans les villes que dans la forêt. Les visages sont volontairement ciblés par les matraques et les flash-ball, des gens traînés sur plusieurs mètres, les caravanes gazées…

Les réactions politiques

D'après Delphine Batho, ancienne ministre de l'Environnement, le projet est financé à 80 % par les finances publiques. L'arrêt définitif de ce projet est attendu, ainsi que le refus de le financer. L'absence de vision d'avenir et de refus des discours concernant la biodiversité, le changement climatique, la protection des zones humides et les ressources en eau ne font que renforcer les incohérences et affaiblir la position du gouvernement.

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, se veut « *médiatrice* » et affirme qu'il y aura un ouvrage mais ne se prononce pas sur l'abandon ou sur la reprise du chantier.

Ce barrage laissera dorénavant des traces. Une déchirure dans la nature, toutes ces essences arrachées et ces espèces disparues, faisant place à des déserts bétonnés, mais également la confiance des hommes dans leur gouvernement. Quelles possibilités laisse-t-on aux jeunes s'ils ne peuvent défendre leur avenir et leur patrimoine, ni juger de ce qu'on leur réserve, au nom de l'économie ?

L'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la ferme aux mille vaches, le barrage du Testet, Center Parc à Poligny et en Isère, l'usine des mille truies en Bretagne, autant de projets surdimensionnés, dangereux et imposés malgré des aberrations et les alertes des Américains pour nous aider à garder notre intégrité et ne pas tomber dans le même piège qu'eux. Lorsque le débat public entre citoyens et promoteurs est inexistant au préalable, la division se crée au sein d'un pays.

L'eau est un bien commun appartenant à l'écosystème et à la population. C'est un patrimoine que nous nous devons de protéger. Les études du Japonais Masaru Emoto ont prouvé à quel point cet élément est vivant, fragile, intelligent. L'eau suit sa course afin de se nettoyer, de s'oxygéner, de se renouveler. Lorsqu'elle est stoppée par un barrage, l'eau meurt…

Les autochtones ont grandi dans ces forêts, s'y sont promenés, y ont cueilli des plantes sauvages. Ils les ont vu disparaître sous leurs yeux : c'est un lieu de vie à nouveau saccagé. Ces blessures qu'ont formées l'impuissance et l'insécurité font maintenant partie de notre histoire.

Sandra Kunzli

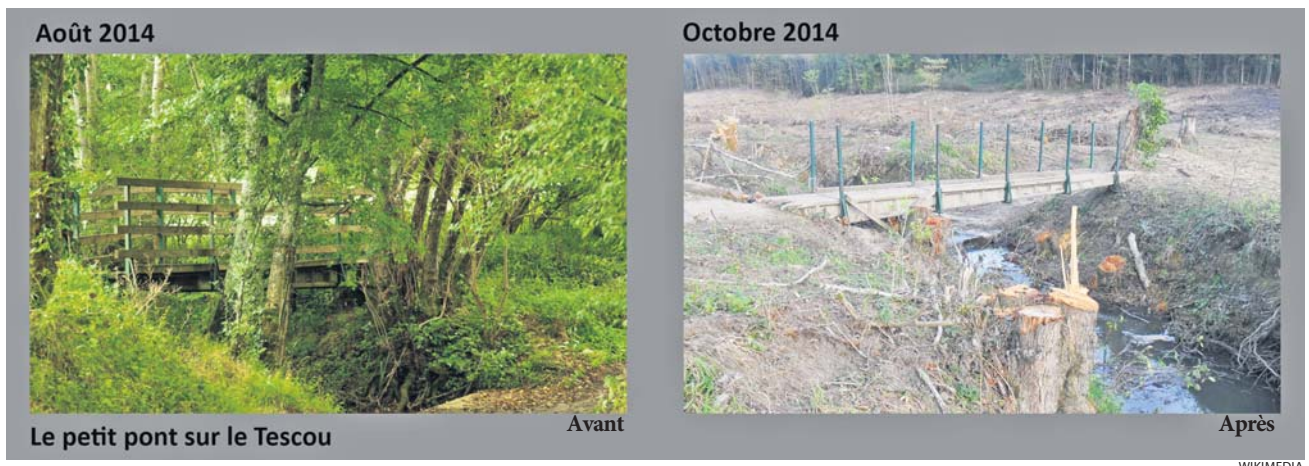

Le petit pont sur le Tescou

WIKIMEDIA

RÉMY GABALDA/AFP/GETTY IMAGES

Un manifestant se trouve au sommet d'un arbre le 12 septembre 2014 pour protester contre le défrichement de la zone humide du Testet dans la forêt de Sivens.

EPOCH TIMES

QUI SOMMES-NOUS ?

Liberté de la presse et droits humains sont les principes fondamentaux d' *Epoch Times*. Nous veillons à assurer le respect de l'indépendance éditoriale et à produire une information fiable.

En 2000, *Epoch Times* est né pour fournir une véritable couverture des événements en Chine, où la presse n'était qu'un outil de propagande contrôlé par la censure. Après avoir été témoins de tragédies telles que le massacre de la place Tiananmen et la persécution du groupe spirituel Falun Gong, de jeunes Sino-Américains ont lancé la publication d'*Epoch Times* en langue chinoise au péril de leur vie. Parmi eux, certains journalistes ont été emprisonnés en Chine, d'autres ont subi de graves tortures et d'autres encore sont toujours portés disparus.

Epoch Times est publié dans 35 pays en 21 langues et touche des millions de lecteurs. *Epoch Times*, tout en traitant l'essentiel de l'information avec fiabilité, inspire et enrichit la vie de ses lecteurs grâce à ses récits inédits. *Epoch Times* s'engage pour vous dans une démarche d'intégrité et d'indépendance de l'information.

Édité par

EPOCH TIMES FRANCE
83 rue du Château des Rentiers
75013 Paris
Tél. 01 45 86 41 95

Directrice de la publication
Isabelle Meyer

Directeur de la rédaction
Rémi Bleibtreu

Rédactrice en chef
Véronique Raabon

Direction artistique, maquette
Siaoyong Sou, Céline Guittière

Epoch Times Francophone

@EpochTimesFR

Imprimé par Roto Centre Orléanais
348 rue Marcel Paul 45770 Saran

Dépôt légal : à parution.
ISSN : 2261-2882.
Commission paritaire : 0716Q92406

PUBLICITÉ
06 77 93 23 22
pub@epochtimes.fr

pub.suisse@epochtimes.com
+ 41 (0) 079 821 74 22
Epoch Times
cp 390 1211 Genève 4

Courrier des lecteurs
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

Distribution
01 45 86 41 95

www.epochtimes.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ☐ 3 mois : 25 € / 30 CHF
- ☐ 6 mois : 39 € / 47 CHF
- ☐ 12 mois : 59 € / 70 CHF
- ☐ Abonnement de soutien : 90 €/100 CHF

MODALITÉ DE PAIEMENT
Envoyez ce bulletin dûment complété, accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre d'**Epoch Times.**

En France : Epoch Times 83 rue du Château des Rentiers 75013 Paris

En Suisse : Epoch Times cp 390 1211 Genève 4 . Tél : + 41 (0) 079 821 74 22
pub.suisse@epochtimes.com

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Tél _____ Où avez-vous connu Epoch Times ?
Email _____ _____

L'homéopathie, médecine holistique ?

Malgré ce qu'on entend parfois communément, homéopathie et médecine holistique ne signifient pas la même chose.

Les médicaments homéopathiques peuvent offrir une approche holistique dans le cadre du traitement, mais les similitudes s'arrêtent là.

L'homéopathie

L'homéopathie fait référence à une méthode mise au point par le médecin allemand Samuel Hahnemann entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe. Elle est basée sur la loi des similitudes.

Hahnemann avait observé qu'une substance prise à des doses très infimes guérissait certains symptômes, alors qu'ils étaient aggravés par des doses plus élevées. Par exemple *Rhus toxicodendron* est utilisé pour traiter les symptômes tels que des éruptions cutanées, des démangeaisons et des rougeurs. Or, c'est une plante extrêmement toxique à l'état naturel.

Ce concept remonte déjà à Paracelse et Hippocrate, et dégage les mêmes principes qui ont donné naissance à la vaccination. Mais le système de Hahnemann a ses propres caractéristiques.

Un des aspects les plus spécifiques de l'homéopathie est la préparation du médicament : un extrait – une teinture mère – est fortement dilué et secoué vigoureusement dans un processus que l'on nomme la succession. Certaines préparations sont si diluées qu'aucune trace de la teinture mère originale ne peut être détectée.

Selon Hahnemann, cette méthode de dilution fait ressortir l'essentiel des propriétés curatives des plantes, des minéraux et autres substances, et retire leurs aspects nuisibles, ce qui offre une médecine douce mais efficace.

Hahnemann pensait que toutes les maladies ont un remède correspondant et sa collection de remèdes s'est développée à travers la pratique. Hahnemann et ses élèves auraient personnellement ingéré des teintures mères et soigneusement observé leurs réactions. Puis ils auraient consigné les plaintes physiques et émotionnelles. Cela a donné aux médecins la perspicacité nécessaire pour faire correspondre un remède adapté au tableau symptomatique complet d'un patient.

Comme l'homéopathie s'est développée, l'efficacité de nombreux remèdes a été prouvée et les descriptions sont devenues de plus en plus détaillées et spécifiques. Le médecin autrichien William Boericke, un célèbre homéopathe pratiquant à San Francisco au début du siècle dernier, est connu pour son recueil *Matière médicale* aux éditions Similia qui demeure encore à ce jour une référence fiable.

WIKIMEDIA

La spécificité de l'homéopathie réside dans la préparation du médicament.

La médecine holistique

Le concept de médecine holistique se réfère à une vue d'ensemble de la personne et de ses pathologies. Les remèdes holistiques sont ceux qui répondent non seulement aux symptômes physiques, mais aussi aux déséquilibres de l'esprit.

La médecine holistique est souvent utilisée pour désigner une forme naturelle ou alternative de la médecine. Alors que parfois, des remèdes naturels peuvent également être prescrits sans examen holistique.

Prenons l'exemple d'un patient présentant une détresse digestive. La menthe poivrée peut faciliter la digestion, mais si le patient a une mauvaise alimentation ou est incapable de gérer le stress, la menthe poivrée en soi ne pourra pas résoudre la cause première de l'indigestion.

La médecine chinoise antique peut être considérée comme une pratique holistique, car elle est conçue pour cibler la source du dysfonctionnement. Par exemple, si un patient présente des pensées obsédantes, une digestion lente et une faible consommation d'énergie, le bon traitement aborderait la cause sous-jacente qui est une insuffisance du qi de la rate.

Les fondements de la philosophie d'Hahnemann « *le semblable guérit* » peuvent se retrouver dans certaines anciennes pratiques à base de plantes. Mais d'autres traitements traditionnels par les plantes ont un effet de traitement par les principes opposés. Par exemple, les herbes chaudes comme le gingembre ou le poivre de Cayenne sont souvent utilisés pour traiter des états de froid qui peuvent se manifester par une digestion lente ou une mauvaise circulation.

Remède et philosophie

La médecine homéopathique est-elle holistique ? C'est un sujet de débat qui remonte à l'époque d'Hahnemann.

À son apparition, l'homéopathie a été confrontée à l'opposition farouche de la médecine conventionnelle. Il semblait que cela était surtout dû au fait qu'elle était beaucoup moins chère qu'un traitement conventionnel. Elle est toujours considérée avec beaucoup de suspicion par la médecine moderne, alors qu'elle est largement plébiscitée en Europe et en Inde.

L'homéopathie classique préconise une approche résolument globale. Dans sa pratique, le médecin s'efforce de trouver le remède qui correspond le mieux aux caractéristiques du problème du patient.

Par exemple, plusieurs médicaments homéopathiques permettent de traiter un mal de tête. Mais selon Boericke, si le patient présente aussi une boursouflure de la lèvre supérieure, des hallucinations affreuses et des palpitations douloureuses dans l'oreille synchronisées aux battements du coeur, *Belladona* sera alors le médicament homéopathique correct.

Certains médecins pratiquent toujours l'homéopathie classique, Hahnemann se serait certainement moqué des applications modernes de sa médecine. Même en son temps, Hahnemann différenciait les « *puristes* » qui ont pleinement adopté son système et les « *moitié-homéopathes* » qui intègrent les remèdes dilués, mais n'incorporent pas sa philosophie sous-jacente.

Conan Milner

L'huile de graines de courge contre la perte de cheveux chez les hommes

Des chercheurs de l'université nationale de Pusan en Corée ont mené une étude sur 76 hommes et ont constaté que l'huile de graines de courge améliore la croissance des cheveux lors d'une alopécie androgénique, soit une chute générale ou partielle des cheveux.

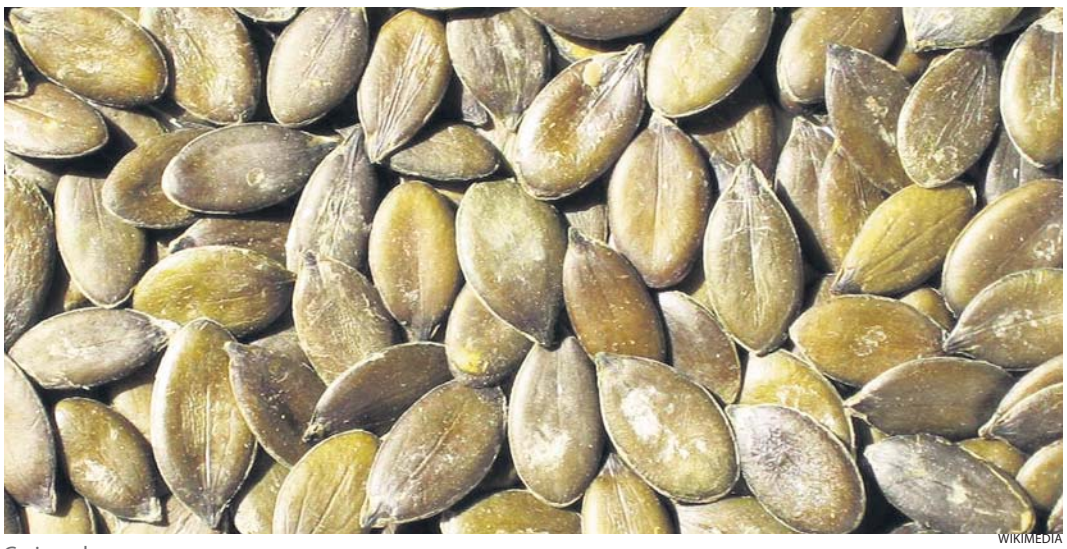

WIKIMEDIA

Graines de courge.

Les participants à l'étude présentaient une alopécie androgénique légère à modérée et ont été divisés en deux groupes. Le premier groupe a reçu 400 mg d'huile de graines de courge par jour pendant 24 semaines et le second groupe a reçu un placebo.

Les résultats ont été mesurés à l'aide de photographies, de l'estime de soi et de phototrichogrammes. La phototrichogrammie est une technique utilisée dans l'étude des alopécies permettant de mesurer les trois paramètres fondamentaux de la pousse du cheveu que sont la densité totale par unité de surface, le pourcentage de cheveux anagènes et la vitesse de pousse. Il a été démontré à la fin de l'expérience que chez les patients ayant reçu de l'huile de graines de courge, la quantité de cheveux a augmenté en moyenne de 30 à 40 %, tandis que pour le groupe placebo, cela n'a été que de 5 à 10 %.

L'évaluation des photos a montré qu'après 24 semaines chez 2,7 % des patients traités avec de l'huile, l'état des cheveux s'est détérioré, 51,4 % sont sans changement et chez 44,1 % l'état des cheveux s'est amélioré. Dans le groupe placebo, pour 28,2 % des hommes l'état des cheveux s'est dégradé, pour 64,1 % il n'y a eu aucun changement et seulement 7,7 % ont vu une amélioration.

« *L'alopécie androgénique est le type de calvitie le plus commun chez les hommes et les femmes. Bien qu'il ne constitue pas un problème médical grave, son traitement et sa prévention sont un vrai besoin car dans le monde moderne, les gens attachent beaucoup d'attention à l'apparence* », relatent les chercheurs dans un article publié dans *Journal of Evidence-Based Medicine*, une revue chinoise dédiée aux médecines complémentaires et alternatives.

Plus de 95 % des cas de calvitie chez les hommes sont provoqués par l'alopécie androgénique. Ce type de calvitie est héréditaire. Il est dû à une sensibilité des follicules pileux à la DHT, dihydrotestostérone, qui est produite par l'action de l'enzyme 5-alpha-réductase.

Des études antérieures sur l'huile de graines de courge ont démontré qu'elles peuvent aussi réduire les symptômes de l'hyperplasie bénigne de la prostate. Une telle action, selon les scientifiques, provient des phytostérols contenus dans l'huile de graine de courge qui inhibent la 5-alpha-réductase et par conséquent ont un effet anti-androgène.

Epoch Times

EN BREF

Japon : première transplantation de cellules souches humaines

Une femme de 70 ans atteinte de DMLA, dégénérescence liée à l'âge, a subi une correction de vision à l'aide de cellules souches. Elle dit qu'elle a commencé à voir des couleurs plus vives. Les scientifiques qui ont pratiqué cette opération pensent qu'elle sera bientôt largement répandue.

L'institut de recherche scientifique japonais RIKEN affirme être le premier à traiter une patiente atteinte de DMLA avec des cellules souches. Yasuo Kurimoto, ophtalmologue, précise que « *la patiente a trouvé les blouses blanches des médecins beaucoup plus lumineuses* ».

Les chercheurs ont utilisé des cellules souches pluripotentes induites, obtenues par reprogrammation de cellules de la peau ou du sang. Masaya Takahashi, chercheur du Centre RIKEN espère avoir démontré à ceux qui croient que les cellules souches sont dangereuses, que ce n'est pas le cas.

Selon les scientifiques, la patiente a quitté l'hôpital une semaine après l'opération. Six autres opérations tests vont être pratiquées. Toutefois, selon eux, pour que cette méthode soit appliquée dans le monde entier, il faudra encore un peu de temps.

Un médicament japonais contre la grippe actif aussi pour Ebola

La société japonaise Fujifilm Holdings Corp a déclaré que son médicament contre la grippe Avigan était efficace contre le virus Ebola.

Quatre cas humains de cette maladie dangereuse ont été traités avec succès avec ce médicament.

Avigan serait le premier médicament contre le virus Ebola ayant reçu une licence internationale.

Le nombre de cas avec de virus Ebola a dépassé 10 000 personnes, près de 5 000 sont décédées.

Des scientifiques prouvent que les gens qui donnent un sens à leur vie vivent plus longtemps

Des chercheurs londoniens affirment que ceux qui ont un objectif qui donne un sens à leur vie peuvent vivre plus longtemps. Cette conclusion provient d'une étude à laquelle ont participé plus de neuf mille Anglais âgés d'environ 65 ans.

Les chercheurs ont divisé les sujets en deux groupes et l'observation a duré huit ans et demi. Il a été constaté que les personnes âgées bénéficiant d'un meilleur bien-être, faisant preuve d'objectifs ambitieux et d'une grande motivation vivaient en moyenne deux ans de plus que les participants du second groupe.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À ROSNY-SOUS-BOIS

NOUVEAU

2 PIÈCES
À PARTIR DE
550 € [2] [3]
PAR MOIS

FRAIS DE NOTAIRE À 1€ [1]

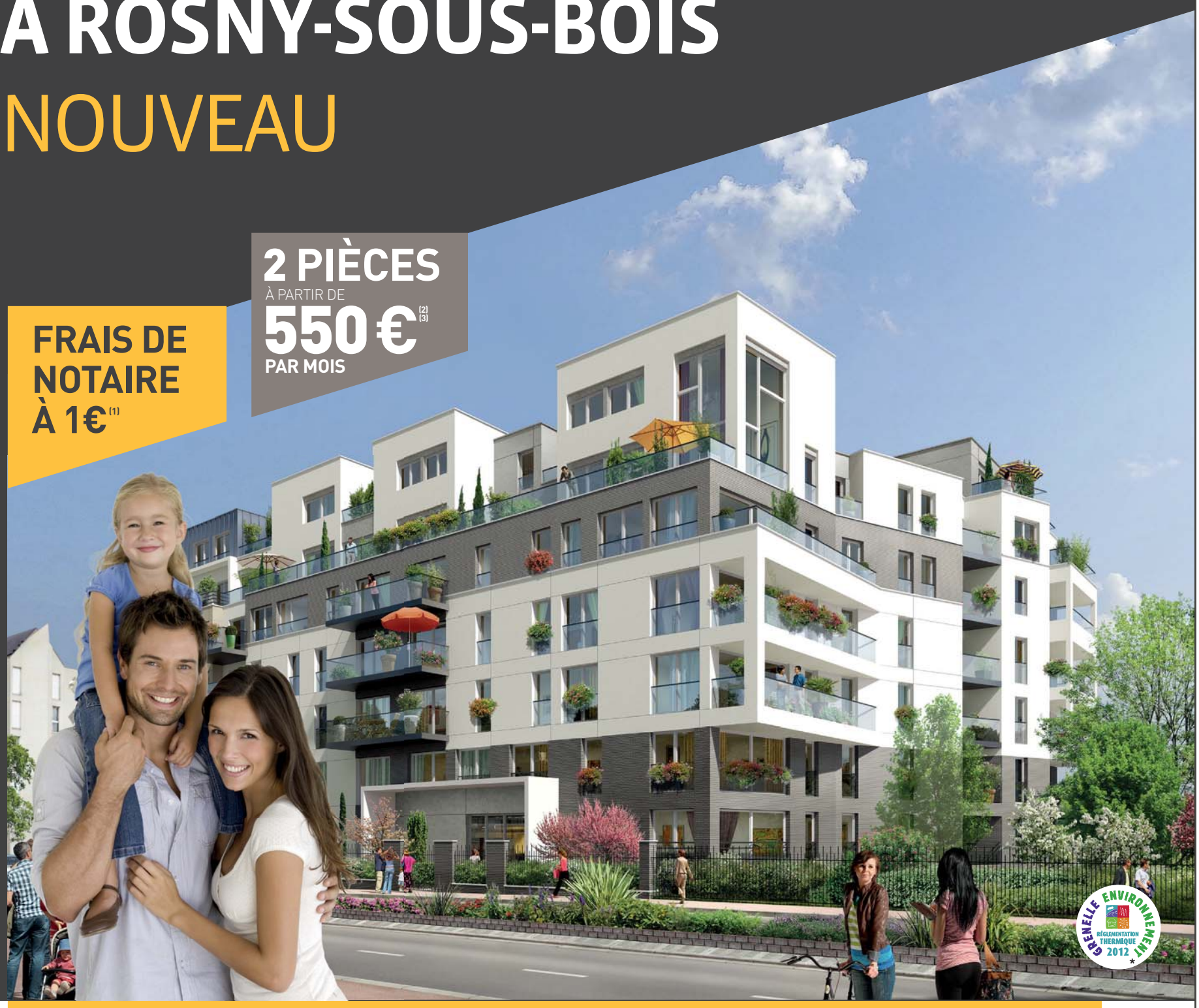

Lumine'sens

Une nouvelle vie citadine dans un écrin de verdure

- Tout proche du **centre-ville** avec ses **commerces** et ses **infrastructures scolaires** et **culturelles**.
- À quelques minutes à pied des **deux gares RER**.
- Au cœur d'un **quartier calme** et **résidentiel**.
- Des appartements du **studio** au **5 pièces duplex**.
- Des **balcons**, **loggias** et **jardins privatifs,** pour la plupart.

ESPACE DE VENTE
3, boulevard Gabriel Péri - 93110 Rosny-sous-Bois
Ouvert le lundi de 14h30 à 19h
et du jeudi au dimanche de 11h à 13h et de 14h à 19h

ogic.fr
0805 760 770
NUMÉRO VERT

OGIC
L'EXIGENCE IMMOBILIERE

*Cette réalisation est conforme à la nouvelle Règlementation Thermique "RT2012". **(1)** Frais de l'acte d'acquisition à 1€ à l'exception de tout autre frais. Offre valable uniquement en cas de signature entre le 17 et le 23 novembre 2014 inclus, d'un appartement situé dans la résidence "Lumine'Sens" à Rosny-sous-Bois, dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. **(2)** Votre 2 pièces Lot N° A026 de 45,90 m² avec jardin et un parking au prix de 170 000€ TTC avec apport personnel de 21 000€ pour 549,16€ (mensualités de 8,10€ + 541,06€) pendant 168 mois puis 884,01€ (mensualités de 342,95€ + 541,06€) pendant les 132 mois restants.. Exemple de financement d'un montant global de 149 000€ pour un couple sans enfant, dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 28 000€ pouvant bénéficier d'un prêt à taux Zéro + d'un montant de 44 200€, d'une durée de 300 mois au Taux Effectif Global Annuel de 0,28 % assurance incluse*** pour une mensualité assurance comprise de 8,10€ pendant 168 mois puis une mensualité assurance comprise de 342,95€ pendant 132 mois. Le coût total du crédit est de 2 431€ assurance incluse. Et avec un prêt de 104 800€ sur 25 années au Taux Effectif Global Annuel de 3,79 % assurance incluse*** vous remboursez 300 mensualités assurance comprise de 541,06€. Le coût total du crédit est 57 518€ assurance incluse et frais de dossier offerts, sous réserve des charges liées aux garanties éventuelles. Prix au 15 novembre 2014. Dans la limite des stocks disponibles. **(3)** Conditions en vigueur à compter du 1er octobre 2014 susceptibles de variation, réservées aux clients Ogic pour un prêt immobilier distribué par LCL. Prêt amortissable ayant pour objet le financement de l'acquisition d'un bien à usage de résidence principale à taux fixe (pour un couple ayant un revenu inférieur à 36 000€ et un apport en deniers propres hors frais de notaire supérieur ou égal à 10%), à échéances modulables et d'une durée maximum de 27 années, après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier et un prêt à taux zéro + appelé PTZ + ne portant pas intérêt, sous condition de ressources, pour financer une opération immobilière liée à la résidence principale en accession à la première propriété, à savoir l'achat avec ou sans travaux d'un logement neuf construit ou acheté en vue d'une première occupation, il doit respecter la réglementation thermique RT 2012 ou bénéficier d'un label BBC 2005. Les modalités du prêt à taux zéro+ sont fonction du coût total de l'opération TTC, du nombre de personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement et de leurs ressources, de la localisation du logement (Zonage A, B1 B2 et C), sans distinction entre neuf et ancien et de son niveau de performance énergétique globale. Le remboursement du prêt à taux zéro+ s'effectue, en fonction des ressources des personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement, soit en une seule période, soit, lorsqu'il y a un différé de remboursement sur une fraction ou la totalité de son montant, en deux périodes. Pour chaque période, le remboursement s'effectue par mensualités constantes. Les durées de remboursement du PTZ + s'échelonnent de 25 ans à 12 ans avec cinq profils de remboursement différents. Les trois premiers profils de remboursement comportent une période de différé total, respectivement de 14, 7 et 5 ans (se renseigner sur les conditions en agence) et sous réserve d'acceptation après étude du dossier par LCL. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si ce dernier n'est pas obtenu, la vente est annulée et le vendeur est tenu de rembourser les sommes versées par l'emprunteur. Voir conditions en agence. "Prêteur : Crédit Lyonnais SA au capital de 1 847 860 375€ - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon – siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex - inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878". ***Assurance Décès Invalidité obligatoire de 0,22% l'an pour un emprunteur âgé de moins de 30 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE) et sans frais de dossier. SCI ROSNY, 3 boulevard Gabriel Péri. N° RCS : Nanterre 805203122 - 47/49, avenue Edouard Vaillant – 92100 Boulogne-Billancourt. Architecte : Elleboode Architecture & Associés. Illustration : E. Debon. Crédit photo : ©gettyimages_B2M Productions - Illustration non contractuelle. AGENCE JFKA 11/2014